

5.00 crédits	15.0 h + 15.0 h	Q1
--------------	-----------------	----

Enseignants	Sohet Romain ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Charleroi
Préalables	Connaissance des pratiques professionnelles dans le domaine de l'expertise comptable et du conseil fiscal.
Thèmes abordés	L'évolution des nouvelles technologies de l'information impacte l'expert-comptable dans sa pratique quotidienne. Ce cours a pour objectif d'aborder, dans un premier temps, les nouvelles technologies utilisées pour la comptabilisation, la production, l'analyse et le reporting des données comptables. Dans un second temps, il aborde l'évolution des tâches et de la création de valeur ajoutée pour les professions comptables.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</p> <p>Eu égard au référentiel de compétences du programme Master 120 Sciences de Gestion de la LSM, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des compétences suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1.1 Faire preuve d'indépendance intellectuelle dans le raisonnement, porter un regard critique et réflexif sur les savoirs (académiques et de sens commun) et pratiques managériales en tenant compte de leur contexte d'émergence et de leurs finalités. • 2.3 Articuler des savoirs issus de différents domaines du management. • 2.4 Activer et appliquer ses savoirs à bon escient face à un problème. • 3.3 Penser le problème selon une approche systémique et globale : percevoir les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique. • 3.5 Dégager, sur base de l'analyse et du diagnostic, des solutions implémentables en contexte et identifier des priorités d'action. • 6.1 Travailler en équipe : s'intégrer et être capable de collaborer au sein d'une équipe, être ouvert et prendre en considération les différents points de vue et modes de pensée, gérer constructivement les divergences et conflits, assumer la diversité. <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant sera capable d'appréhender les nouvelles technologies utilisées dans l'exercice de la profession d'expert-comptable et conseil fiscal et d'avoir un regard critique sur leur impact et valeur ajoutée dans l'exercice de leur fonction.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>1. Travail (1/3) - partiellement encadré durant les séances</p> <p>Le travail portera sur la relation entre la digitalisation et la pratique de l'expertise comptable. Il consistera en une analyse préalable à la mise en place de la modernisation d'au moins un processus clé d'une fiduciaire par la digitalisation.</p> <p>2. Examen oral individuel en session avec deux sections :</p> <ul style="list-style-type: none"> - questions d'approfondissement relatives au travail écrit (1/6) - questions relatives au contenu du cours (1/2) <ul style="list-style-type: none"> o vue d'ensemble et liaisons entre les parties.
Méthodes d'enseignement	<p>1. Cours magistral :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. rappel des définitions 2. cadre légal 3. tour d'horizon des technologies 4. théorie du changement / stratégie de transformation 5. pratiques usuelles 6. évolutions récentes, avenir de la profession et création de valeur ajoutée
Faculté ou entité en charge:	CLSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion (horaire décalé 2)	FEHC2M	5		